Réflexions sur les rapports Marois et Filâtre

Jean-Pierre Raoult
Président du comité scientifique des IREM

Mardi 21 juillet 2009

Ces quelques réflexions sont issues d'une première lecture (achevée de rédiger le lendemain même du jour où j'en ai eu connaissance) des rapports remis le 17 juillet à Luc Chatel et Valérie Pécresse, ministres de l'Education Nationale et de la Recherche, par les deux groupes issus de le scission, le 10 juin, de la commission nationale de concertation sur la réforme du recrutement et de la formation des maîtres, dont la lettre de mission avait été rédigée par ces ministres le 21 mai 2009 (le ministre de l'Education Nationale étant alors Xavier Darcos). L'un de ces groupes était présidé par le président Daniel Filâtre (université Toulouse 2, président de la Commission Pédagogie et Formation Continue de la Conférence des Présidents d'Universités) et comprenait essentiellement les membres universitaires de la commission installée le 21 mai; l'autre était présidé par le recteur William Marois (académie de Bordeaux). Je me référerai dans la suite à ces deux groupes et à leurs rapports par les codes Fil et Mar.

Ayant été rédigées à chaud et en peu de temps, mes réflexions ¹ sont nécessairement incomplètes et révisables (et, cela va sans dire, n'engagent que moi). Je souhaitais cependant les avoir écrites avant d'éventuels nouveaux épisodes administratifs : en ce jour du 21 juillet, on ne connaît encore ni le texte exact ni la date de parution des décrets réformant le recrutement des enseignants, mais certains bruits font état de leur examen en conseil des ministres demain 22 juillet ou la semaine prochaine (29 juillet). De toute façon, la question restera sur le devant de la scène durant toute l'année universitaire prochaine, à la fois sous forme de mouvements de réaction dans le monde scolaire et universitaire face aux textes promulgués (ou peut-être encore seulement annoncés) et sous forme de travaux, à différents niveaux : national car les ministres ont annoncé des poursuites de "concertations" pour la mise en œuvre de la réforme, dans les universités pour l'élaboration des maquettes de masters, dans les académies pour l'organisation des stages.

Le réseau des IREM (de même que l'Académie des Sciences, les associations de spécialistes, les sociétés savantes, les syndicats ...) sera inévitablement impliqué dans ces débats et mises en place éventuelles, en tant que tel ou par l'intermédiaire de positions prises par ses différents acteurs. C'est pourquoi je pense qu'il sera sans doute bon d'y réfléchir dès la reprise des activités en septembre, voire de s'y préparer plus tôt à la faveur du repos estival. A ce titre, ces rapports

Elles ne peuvent être lues sans avoir en parallèle les rapports, disponibles sur http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/00/81/54/commission-m-f/Rapport-groupe-Marois.pdf et

Fil et Mar serviront nécessairement de références. En particulier (j'y reviendrai) l'analyse plus fouillée qui est celle présentée dans le rapport Fil fournira des appuis pour argumenter, s'il y a lieu, contre des décrets qui reprendraient les projets communiqués par le gouvernement il y a quelques semaines et dont ce rapport démontre bien la nocivité.

Avant de détailler mes remarques sur quelques points clefs présents (ou absents) dans ces rapports, je veux insister sur leurs différences fondamentales de nature. Le groupe Mar était composé largement d'acteurs de la machine administrative éducative (à commencer par son président, recteur); il insiste donc beaucoup sur des aspects réglementaires, dont certains que je trouve personnellement assez formels comme le "référentiel de compétences" des maîtres (arrêté du 19 décembre 2006) qu'il propose de préciser sur certains points; la question fondamentale des stages en responsabilité en année de M2 (deuxième année de master) y est abordée principalement au titre des schémas d'organisation la reliant aux remplacements des enseignants stagiaires ²; le contenu des masters ne fait l'objet que d'un découpage en grandes masses. A contrario le rapport Fil est à la fois plus politique, décrivant les différentes phases des relations entre CPU et les ministères en 2008-2009, en exprimant des motifs d'insatisfaction à cet égard, et plus précis sur l'analyse critique des schémas envisageables pour les concours et la préconisation des contenus et des fonctionnements des masters. Je dirais que, même si je lui vois des insuffisances détaillées ci-dessous, il me paraît infiniment plus "sérieux" et documenté que le rapport Mar.

Le plan que j'ai choisi ci-dessous ne marque pas des importances relatives que j'attribuerais aux différentes facettes (en fait très liées) de ce délicat problème de la formation des enseignants. Les passages en gras concernent plus particulièrement les IREM.

1. La place des concours de recrutement au sein du cursus de formation

Ce point est capital et d'autant plus "stratégique" qu'il a constitué la principale pierre d'achoppement dans les tentatives (par exemple au sein de la *Coordination nationale sur la formation des enseignants*) dans la recherche de schémas cohérents à opposer à celui des ministères largement réprouvé.

Le rapport Mar n'envisage que type d'architecture proposé par les ministères, avec le concours ("d'admissibilité") en première moitié d'année de M2 (autrement dit en semestre S3), les variantes ne s'étalant que de "fin septembre-début octobre" (privilégié) à "fin de premier semestre" (avec pas nécessairement la même disposition pour les concours PE et PLC); les modalités qu'il en déduit, avec un découpage de l'année de M2 en étroites lamelles, me paraissent un peu illusoires : période intense de préparation au concours en septembre, enseignements du cœur de master durant le mois d'octobre jusqu'aux résultats d'admissibilité ...; on sait la fragilité de telles dispositions trop fines.

Le rapport Fil fait une analyse approfondie de plusieurs schémas, dégageant pour chacun, de manière que je trouve en général judicieuse, des points jugés forts ou faibles. Les différentes versions de concours en S3, c'est-à-dire le premier semestre de M2 (codées dans ce rapport 2a et 2b), qui sont celles envisagées par le ministère et par Mar, sont nettement écartées : celle (2a, concours en début de S3), qui est privilégiée dans Mar, est qualifiée dans Fil de "vraisemblablement la pire". La commission Fil penche visiblement en faveur de la solution 1, proche de la situation actuelle (concours en fin de M1) et, si elle juge intéressante

^{2.} Avec une très faible allusion au remplacement de titulaires en formation continue; faut-il voir là "aveu" que ceci ne constituera pas l'objet de contingents importants de suppléances à assurer?

la solution 3 (concours en fin de M2)³, elle tend à la juger "problématique".

La qualité de la réflexion menée autour de Daniel Filâtre, et le fait qu'elle sera vraisemblablement soutenue par la Conférence des Présidents d'Universités, fournira une base solide pour continuer à s'opposer, s'il y a lieu, à une solution de type 2 si le ministère promulgue durant l'été des décrets dans cet esprit. On peut craindre cependant que le fait que l'option 2a y soit jugée encore pire que 2b (qui est la plus proche des intentions ministérielles initiales) soit utilisé par le gouvernement pour affirmer que, en retenant 2b et non 2a en dépit des préférences du groupe Marois, il aurait fait un pas dans le sens préconisé par le groupe Filâtre.

2. L'aspect social du recrutement des enseignants.

Cet aspect, pourtant capital, n'est pas du tout envisagé dans Mar.

Dans Fil, il est dit en conclusion qu'il n'a pas été abordé mais il apparaît cependant à la lecture qu'il n'a pas été totalement ignoré; je regrette que l'accent n'ait pas été mis plus nettement dessus :

- parmi les "points forts" de la solution 1 pour la place du concours, pourquoi ne pas avoir dit que ceci permettrait de rémunérer en année de M2 les étudiants reçus comme c'est le cas actuellement en IUFM? même si ceci paraît illusoire dans les perspectives du gouvernement en place (recherche d'économies, réticence à l'égard de la fonction publique ⁴), maintenir cette possibilité ouverte permettrait ultérieurement un rétablissement éventuel de cette rémunération; ce rétablissement sera quasiment impossible si a été cassé le fait que des étudiants en année de M2 puissent être déjà assez nettement engagés dans la voie de la fonction enseignante, comme l'attesterait le succès au concours "d'admissibilité" passé en fin de M1;
- le paragraphe 3-7-3 (Accompagnement social des étudiants ...) est intéressant dans sa critique de l'insuffisance du système des bourses, mais il reste dans une logique d'allocations (dont certaines proposées aux "candidats les plus méritants en fin de licence"), modulées pour servir d'outil d'incitation en fonction des besoins des disciplines ⁵, ainsi que de "rémunération", "indemnisation" ou "gratification" des stages;
- les IPES ne sont évoqués que comme modèle dont il serait bon de s'inspirer mais ils sont dit non envisagés aujourd'hui.

3. L'équilibre entre formation professionnelle et formation disciplinaire.

Dans Mar cet équilibre est surtout vu en termes de pourcentages de temps consacrés à ces différents types de formation (avec la notion de "coeur de master"), les universités étant vues comme très autonomes pour remplir ces grandes masses.

La réflexion est bien plus poussée dans Fil, (paragraphe 3-2) avec le souci de ne pas placer masters et concours en situation de compétition et l'affirmation que La réflexion sur le référentiel doit permettre d'éviter l'enlisement dans l'opposition devenue stérile entre compétences disciplinaires et compétences professionnelles. La distinction entre "référentiel métier" et "référentiel de formation" (avec les commentaires

^{3.} Proche des propositions du syndicat SNES-FSU et aboutissant de fait à une formation des enseignants à Bac + 6.

^{4.} A ce sujet, je me réjouis que dans Fil il soit affirmé en conclusion (proposition numéro 2) : les concours doivent conserver leur caractère national

^{5.} Le groupe Fil considère que, en sciences exactes, le recrutement de professeurs de qualité est insuffisant. Il y a tout lieu de penser que ceci ne pourrait qu'empirer avec les dispositions prévues par le gouvernement, impliquant incertitude accrue dans les études et report d'au moins un an de la date de premier salaire.

qui l'accompagnent) m'y paraît assez riche pour servir de cadre utilisable pour les projets de masters. Et je me réjouis pour ma part que l'insistance mise sur le "cadrage national des masters et concours", pour des "cursus de formation intégrés", présente une tentative de contrer les risques de multiplication anarchique de formation "tous azimuths" variant fortement d'université en université; l'efficacité de cette tentative est un autre problème!

4. Le cadre de la formation professionnelle.

La nécessité de la formation professionnelle est bien sûr affirmée partout. Mais l'alternative au cadre que fournissaient pour cela les UFM n'est pas véritablement pensée.

Dans Mar les IUFM ne sont pas considérés comme disparus, puisqu'il est écrit : C'est aux universités qu'il appartient de définir dans chaque académie la place et le rôle de l'IUFM; mais c'est la seule mention qui en soit faite et cette décentralisation peut en rendre le maintien, ici ou là, purement formel.

Dans Fil il est dit en conclusion que n'ont pas été abordés le devenir des IUFM et des sites en région. Si ce groupe considérait cette question institutionnelle comme en dehors de son champ, il aurait dû au moins, me semble-t-il, plus se préoccuper du sort d'un certain nombre de caractéristiques qui font la spécificité des IUFM dans la formation professionnelle, en particulier le rôle des formateurs issus des corps enseignants du primaire ou du secondaire; ces personnels ont été, à l'évidence, les grands oubliés de l'ensemble des réflexions menées durant l'année 2008-2009 en milieu universitaire. Ce souci aurait pu prendre place dans le paragraphe 3-6-1 où il est question, à juste titre, de précisions sur "l'encadrement" et "l'accompagnement" des stages. Les IREM (et en leur sein notamment la Copirelem et la Corfem) sont à mon avis particulièrement qualifiés pour intervenir sur cet aspect du dossier dans les débats à venir.

S'agissant des stages ⁶, Mar s'attache surtout à la limitation de leur durée, contraignant ainsi manifestement leur poids dans la formation :

- en M1 (observation ou pratique accompagnée) une journée par semaine sur un semestre, ou bien deux semaines pleines,
- en M2 (responsabilité), maximum 108 h. (avec possibilité d'extension à 144 h.).

Fil est, heureusement, plus précis sur l'exploitation du stage dans la formation et sur les différences d'objectifs entre les stages de M2 et de M1, voire (découverte, observation, construction et/ou validation d'un projet professionnel) en licence (essentiellement L3).

5. Lien avec la recherche

Dans Mar le lien avec la recherche dans la formation des enseignants ne fait l'objet que de cinq lignes qui me paraissent un peu rituelles, avec le terme "adossement à la recherche" dont on ne sait trop ce qu'il veut dire.

Fil s'étend beaucoup plus sur ce thème mais je trouve aussi sa réflexion un peu floue, faute de bien distinguer ce que sont :

- l'apport (comme dans ou l'enseignement supérieur) du fait que nombre des professeurs qui s'adressent aux futurs enseignants sont aussi des chercheurs, dans les spécialités disciplinaires (sciences exactes, SHS, français, langues, arts ⁷ ...), en didactique, en épistémologie ...

^{6.} Je ne m'intéresse ici qu'aux stages d'enseignement et non aux stages en laboratoire ou entreprises aussi évoqués en particulier dans Fil.

^{7.} L'EPS est à part, vu le schéma déjà en place des cursus STAPS

- l'interaction, pour certains étudiants, entre "master professionnel enseignement" et "master recherche",
- la "démarche de recherche" à laquelle tout futur enseignant doit être accoutumé et si possible entretenu dans sa carrière par la formation continue.

Les IREM (de même que des groupes de collègues travaillant en commun à l'APMEP) sont des lieux où les écueils dus aux illusions, aux faux-semblants ou au contraire aux réticences indues, liés à l'entrecroisement de ces différents aspects, ont été analysés et souvent vécus. On y sait ce que recouvre d'activité proprement de recherche en matière éducative le "R" qui est dans leur dénomination, impliquant des enseignants en exercice qui ne sont pas des "chercheurs professionnels"; on y connaît le risque de baptiser indûment "recherche" la production de mémoires professionnels ou compte-rendus de stages, même si ceux-ci comportent une part d'investigation autonome et critique qui s'y apparente. Quelle que soit l'architecture retenue pour les concours, le rôle des IREM dans l'élaboration de maquettes de masters (PE, PLC en maths, PLP partiellement en mathématiques, compléments mathématiques pour les PLC d'autres disciplines) doit être reconnu dans les universités concernées. Il me parait essentiel que les IREM s'en saisissent activement dès l'année 2009-2010.

6. Formation continue

C'est une doctrine constante des IREM (et de l'Académie des Sciences qui s'est amplement exprimée sur ce point et, je pense, continuera à le faire) que la formation continue des enseignants est capitale, trop négligée en France et que la formation initiale ne peut être pensée indépendamment d'elle (ne serait-ce que pour convaincre les jeunes futurs enseignants de son caractère indispensable).

Elle n'est pas évoquée dans Mar (sinon, nous l'avons dit plus haut, de manière plutôt inquiétante à l'occasion des remplacements effectués par les étudiants de M2 en stages). Elle est en filigrane dans Fil à travers l'insistance sur le rôle de "la recherche" pour permettre l'évolution de l'enseignant en cours de carrière; dommage que ce point n'ait pas paru devoir être plus développé.

7. Les tensions dues aux différents types de "reçus -collés" que créera la coexistence des diplômes de masters et des concours

Point non traité dans Mar. Non éludé dans Fil mais abordé essentiellement en termes de possibilités de nouvelles tentatives; et ensuite?

8. Mise en place de la réforme

Les deux rapports considèrent (comme d'ailleurs, à en croire leurs déclarations, les ministres Luc Chatel et Valérie Pécresse) que le travail n'est pas achevé. Mais alors que Mar ne semble pas s'interroger sur la faisabilité d'une mise en place rapide, prêchant seulement concertation, travail étroit entre autorités académiques et responsables universitaires, travail intense de communication et d'explication, Fil semble bien plus conscient du risque que les universités soient vues par les ministères comme de simples opérateurs de la formation des enseignants et non des coproducteurs de la réforme; affirmant qu'il est indispensable de revenir à une véritable concertation, il indique "en creux" que cette concertation à été interrompue et donc, me semble-t-il, manifeste en filigrane la nécessité que rien ne soit figé (en particulier pas par des parutions prématurées de décrets) dès avant le début de l'année 2009-2010.

Je souhaite pour ma part que tous les lieux de réflexion disponibles, nationalement ou localement (Académie des Sciences, sociétés savantes, associations de spécialistes, IREM, syndicats ...) s'appuient en particulier sur cette invite de la commission Filâtre à la non-précipitation en matière réglementaire et à la réflexion pour à la fois protester, s'il y a lieu, dès la rentrée scolaire prochaine contre des parutions de textes dangereux et faire avancer la réflexion sur les contenus et l'articulation des masters et des concours.